

FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS - BOIS - PAPIER-CARTON MATÉRIAUX - CÉRAMIQUE

SERVICE COMMUNICATION REVUE DE PRESSE SEMAINE 48/09

1



1. Le gouvernement promet un projet de loi sur le travail illégal
2. L'Unsa veut entrer dans la cour des grands du syndicalisme
3. Le nombre de chômeurs continue d'augmenter
4. Les Français rêvent de travailler dans une PME
5. L'Unsa veut devenir un « grand » syndicat
6. Laurent Wauquiez : « L'objectif de 600.000 emplois créés ou maintenus d'ici 2020 est atteignable »
7. Les entreprises françaises paient beaucoup d'impôts... mais facilement
8. A Marseille, les syndicats s'affrontent durement pour être représentatifs
9. Nouveau délai sur le dialogue social dans les TPE
10. Bâtiment : premières pertes d'emplois depuis 12 ans en France
11. Le droit individuel à la formation est un échec, selon la Cegos
12. Grand emprunt ? : les réserves des syndicats
13. Le sixième homme du paysage syndical
14. Le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté de 2 % en octobre
15. Remontée des prix dans l'immobilier : vraie ou fausse reprise ?
16. FNTP : les marchés se redressent
17. Conjoncture : la FFB prévoit un repli d'activité de 7,1 % en 2009
18. L'UIMM soigne son image
19. Le chômage connaît un nouvel accès de fièvre en octobre
20. Le Sénat veut associer les syndicats à la production des lois

Les échos 23 novembre 2009

Le gouvernement promet un projet de loi sur le travail illégal

Alors que le mouvement de grève des travailleurs sans papiers se poursuit et qu'Eric Besson, ministre de l'Immigration, a présenté un projet pour redéfinir les critères de régularisation par le travail, les syndicats demandaient depuis plusieurs jours l'ouverture de discussions avec le ministère du Travail.

Dans une interview au « Parisien » hier, Xavier Darcos leur a répondu « droit du travail » : « *Ma mission est de vérifier si des entreprises emploient des étrangers sans titre de travail, et de les sanctionner* », a indiqué le ministre du Travail. Bientôt, a-t-il assuré, les préfets auront le « pouvoir » de fermer « administrativement » une entreprise « *s'il est avéré que l'activité de l'entreprise est construite autour du travail illégal ou de l'emploi de travailleurs étrangers sans titre de travail* ».

Alors que le projet de loi de financement de la Sécurité sociale prévoit une extension de la suppression des exonérations de charges « *aux donneurs d'ordre complices de sous-traitants qui ont eu recours à du travail dissimulé* », le ministre du Travail fixera jeudi, lors de la réunion de la Commission nationale de lutte contre le travail illégal avec les partenaires sociaux, des objectifs « *précis de progression* » des contrôles sur le travail illégal dans les entreprises.

Dans la journée, hier sur France 5, Eric Besson a indiqué qu'il déposera prochainement un projet de loi qui sera « *un arsenal complet de lutte contre les abus* ». Celui-ci prévoira notamment « *l'inéligibilité à tout appel d'offres public ou privé de toute entreprise qui aurait employé* » des sans-papiers, une majoration des amendes et le remboursement des aides publiques, a-t-il indiqué.

La Croix 23 novembre 2009

L'Unsa veut entrer dans la cour des grands du syndicalisme

Malgré l'échec de sa fusion avec la CFE-CGC, l'Unsa est toujours favorable à des rapprochements avec des syndicats réformistes.

L'heure est-elle venue pour l'Unsa de peser sur l'échiquier syndical ? C'est en tout cas l'espoir que son secrétaire général Main Olive va entretenir à l'occasion du congrès du syndicat, qui se déroule de mardi jusqu'à jeudi à Pau (Pyrénées-Atlantiques). Née en 1993 du rassemblement de cinq syndicats de la fonction publique, dont la Fédération de l'éducation nationale, l'Union nationale des syndicats autonomes, qui revendique une identité réformiste, laïque et pro-européenne, avait longtemps dû cantonner ses ambitions dans la sphère publique. Même si, en 1998, le renfort de dissidents de Force ouvrière lui permet de poser le pied dans le privé. Au grand déplaisir des cinq confédérations reconnues représentatives de plein droit, qui lui reprochent de ne progresser qu'en recueillant les mécontents des autres syndicats, et qui, entre 1998 et 2008, lui ont intenté pas moins de 1443 procès pour contester la représentativité de ses sections en entreprise. Mais la réforme qui, depuis janvier 2009, ouvre la représentativité à tous les syndicats, pour peu qu'ils recueillent au moins 10 % des suffrages dans les entreprises, lui a offert un tremplin en or. Première à la Bred, à la Maaf, chez Total, deuxième à la SNCF, à la RATP, chez SFR et à IBM, l'Unsa, qui a fait 6,25 % (+ 1,25 point) aux prud'homales de décembre 2008, a incontestablement le vent en poupe. L'Unsa a fait 625 % (4- 1,25 point) aux prudhomales de décembre 2008, Certains y voient la récompense d'une pratique syndicale différente, que Benoît Verrier, chercheur associé au Groupe de sociologie politique européenne (GSPE) de Strasbourg, décrit comme « une très grande autonomie des militants locaux par rapport à la hiérarchie ». Mais, insiste Alain Olive, « nous restons prudents car ce que nous gagnons ici, nous pouvons le perdre ailleurs, comme à Pôle emploi, où l'Unsa n'a pas passé les 10 %. L'avenir de l'Unsa n'est donc pas encore assuré.

Notamment au niveau interprofessionnel, car pour être représentatif, un syndicat devra, en 2013, dépasser 8 % dans au moins quatre secteurs : commerce, services, industrie, construction. Pour l'Unsa, dont 65% des 307000 adhérents déclarés restent fonctionnaires, cela restera mission impossible dans les deux derniers. C'est pourquoi Alain Olive avait engagé un processus de fusion avec la CFE-CGC, ce qui s'est traduit par de nombreux regroupements locaux, comme à France Télécom ou à Thomson. Mais non seulement le refus des troupes de la CFE-CGC, en mars dernier, a stoppé net ce processus, mais l'Unsa y a, elle aussi, laissé des plumes. L'Unsa police, plutôt classée à gauche, a en effet préféré rejoindre FO plutôt que d'épouser Alliance, issue de la CGC et étiquetée à droite. Même si Alain Olive, qui a annoncé qu'il passerait la main en cours de mandat à Luc Bérille (enseignement), sera réélu jeudi dans un fauteuil, le débat n'est pas clos. Car, répète-t-il, « dans une société de plus en plus dure, on aura besoin de syndicats forts. Nous sommes donc toujours disponibles pour des rapprochements au sein du pôle réformiste. » Y compris avec la CFTC, syndicat chrétien ? Réponse : « Pourquoi pas ? »

Nouvel Obs 23 novembre 2009

Le nombre de chômeurs continue d'augmenter

Le nombre de personnes sans emploi va augmenter pendant encore plusieurs mois, même s'il devrait "rester en dessous de la barre des 3 millions inscrits en catégorie A", selon le directeur de Pôle emploi.

Le directeur général de Pôle emploi Christian Charpy a déclaré lundi 23 novembre sur LCI que le nombre de chômeurs "restera en dessous de la barre des 3 millions inscrits en catégorie A", malgré une augmentation attendue encore "pendant plusieurs mois". Le nombre de personnes venues s'inscrire à Pôle emploi en octobre sera publié jeudi. La courbe augmente mais plus lentement qu'en début d'année. Le total des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (dits catégories A, B et C) pourrait franchir la barre des 4 millions.

"Risque d'une augmentation"

"Nous allons avoir pendant plusieurs mois le risque d'une augmentation du nombre de chômeurs. Les choses se sont un peu infléchies par rapport au mois de janvier, là on est sur des rythmes de 20.000 à 25.000 ce qui est déjà extrêmement difficile", a déclaré Christian Charpy. "Toutes les prévisions économiques font apparaître encore une augmentation mais je pense qu'on restera en dessous de la barre des 3 millions inscrits en catégorie A", a-t-il ajouté. En septembre, pour le nombre des demandeurs d'emploi n'ayant pas du tout travaillé (dite catégorie A), on recensait 2.574.900 inscrits (+25,1% en un an), et en incluant ceux qui exercent une activité réduite (catégories A, B et C) 3,745 millions (+20,8% en un an). Et 3.972.400 en comptant l'outre-mer.

Le Figaro 23 novembre

Les Français rêvent de travailler dans une PME

La multinationale perd du terrain, tout comme les entreprises n'ayant pas une bonne image, selon une étude du CCA.

C'EST une étude sociologique lourde que réalise tous les 5 ans l'observatoire des styles de vie, CCA (Centre de communication avancée), auprès de 2 000 personnes qui répondent à quelque 900 questions sur tous les aspects de leur vie quotidienne. Intitulée « Styles et perspectives des Français 2010 », elle se révèle être une véritable « météorologie sociale », particulièrement riche d'enseignements et de pistes en ces temps de crise.

Le chapitre consacré aux relations entre l'entreprise et ses collaborateurs donne à réfléchir : « La crise amplifie la désaffection de la population vis-à-vis de l'entreprise et accentue la perte de lien émotionnel », souligne Bernard Cathelat, qui dirige le CCA avec Jean de Nicolay.

Sociétés fair-play

Une situation qui fragilise, selon lui, l'entreprise et qui déteint sur son image. « Aujourd'hui, il est clair que le management doit agir pour que l'entreprise regagne du terrain sur le front de la réputation », insiste encore Bernard Cathelat. D'autant que, ajoute-t-il, 81 % des personnes interrogées se disent prêtes à faire des sacrifices pour leur entreprise et à travailler plus sans être payées davantage, mais à condition d'être considérées.

L'étude s'interroge aussi sur l'entreprise idéale dans laquelle il ferait bon travailler. Premier constat, les multinationales ne font plus rêver. « 12 % seulement des sondés déclarent vouloir travailler pour ces grands groupes ; c'est trois fois moins qu'il y a cinq ans », remarque Jean de Nicolay. À l'inverse, 39 % aspirent à évoluer dans une PME et 30 % se verraient bien en autoentrepreneurs. « N'est-ce pas le bon moment pour repenser les structures et la taille de nos sociétés ? », se demandent les auteurs de l'étude. Deuxième constat : les salariés souhaitent évoluer au sein d'une société dont ils seraient fiers (67 % des personnes interrogées). « L'avant-gardisme, la pure puissance, les entreprises successful à tout prix ne font plus guère recette. Les Français militent pour des sociétés fair-play, qui privilégient la proximité et la dimension humaine », remarque Jean de Nicolay. Enfin, un autre type de management est attendu, « plus visionnaire, communicant et pédagogue ».

La Tribune 24 novembre 2009

L'Unsa veut devenir un « grand » syndicat

Réunie en congrès à Pau, l'Union nationale des syndicats autonomes entend profiter de la réforme de la représentativité syndicale pour s'implanter dans le privé. Au risque d'y perdre son unité.

Jouer enfin dans la cour des grands, en étant reconnue comme la quatrième force syndicale. Tel est l'objectif que devrait se fixer l'Unsa, à l'occasion de son congrès, qui se tient à partir d'aujourd'hui et jusqu'à jeudi à Pau (Pyrénées-Atlantiques). Après seize ans d'existence, l'Union nationale des syndicats autonomes aspire à entrer dans l'âge adulte. Et entend tirer profit de la réforme de la représentativité d'août 2008 pour étendre son champ d'action.

Très présente dans le public et dans les grandes entreprises de transport (SNCF, RATP, etc.), l'Unsa a peiné jusqu'à maintenant à s'implanter dans le privé, qui ne pèse que 30 % de ses adhérents (lire ci-contre). Ne bénéficiant pas, comme les cinq confédérations (CGT, CFDT, CFTC, FO, CGC), d'une reconnaissance automatique en vertu du décret de 1966, l'Unsa était, en effet, contrainte de prouver sa représentativité devant les tribunaux. Désormais, il lui suffit de dépasser le seuil de 10 % des voix en entreprise et de 8 % dans les branches ou au niveau interprofessionnel.

Sur le terrain, l'Unsa a déjà marqué des points. Elle a, par exemple, récupéré des équipes syndicales issues de la CGT, de la CFDT, de FO ou de la CFE-CGC, en conflit avec leur ligne confédérale ou en difficulté à l'approche des élections professionnelles. Dans d'autres entreprises, elle creuse son trou en profitant de la possibilité de désigner des responsables de section syndicale (RSS) pour se faire connaître. « Depuis le début de l'année 2009, nous avons dû désigner entre 400 et 500 RSS. Cela devrait donner des résultats aux élections », souligne Alain Olive, le secrétaire général qui espère passer la barre fatidique des 8 % dans le commerce et les services dès 2013.

Trouver une unité

Mais la stratégie de l'Unsa n'est pas sans risque. Au niveau national, l'Unsa peine à constituer le pôle réformiste qu'elle appelle de ses vœux. Après l'échec d'un rapprochement avec la CFDT il y a quelques années, une nouvelle tentative de fusion avec la CFE-CGC a été enterrée au début de 2009, faute de consensus au sein de la centrale des cadres. Autre difficulté, dans les entreprises, le principal argument de « vente » du syndicat est sa souplesse. « Les gens sont séduits par notre mode de fonctionnement. Ils sentent qu'ils peuvent s'appuyer sur une structure nationale tout en étant libres de leurs gestes et de leurs revendications dans l'entreprise », poursuit Alain Olive. Mais à terme, l'Unsa risque de se retrouver avec une agrégation de positions si différentes qu'il lui sera impossible de maintenir son unité. Une crise de croissance que devra gérer Luc Bérille, pressenti pour succéder à Alain Olive d'ici deux ou trois ans ?

Après ses échecs de rapprochement avec la CFDT et la CFE-CGC, l'Unsa peine à constituer un pôle syndical réformiste.

Laurent Wauquiez : « L'objectif de 600.000 emplois créés ou maintenus d'ici 2020 est atteignable »

Le premier Forum emplois verts se tient aujourd'hui à Paris. Laurent Wauquiez détaille les enjeux du développement durable pour l'emploi.

Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat à l'emploi

Vous organisez aujourd'hui avec le ministre de l'Écologie un Forum emplois verts. Quel est l'objectif ?

Ce forum sera le premier « job dating » vert spécifiquement dédié à ces emplois. Nous allons proposer quelque 2.000 emplois à entre 6.000 et 8.000 candidats potentiels. Notre but est d'enrichir en emplois le Grenelle de l'environnement. Il faut à la fois développer les nouveaux métiers 100 % développement durable et implanter une logique développement durable dans des secteurs existants. Nous souhaitons montrer qu'on peut à la fois protéger notre environnement et créer des emplois.

Combien y a-t-il d'emplois verts ?

On estime à 450.000 le nombre d'emplois verts en France. On distingue plusieurs types d'emplois : ceux dont l'environnement est le cœur de métier comme la protection de la nature, de la biodiversité, des paysages, etc. Ils représentent 6 % du stock d'emplois. On trouve aussi les métiers liés à des enjeux tels que le traitement des déchets ou des eaux usées, qui permettent de faire tourner notre économie dans le respect des règles de protection de l'environnement. Ceux-ci pèsent 50 % des emplois verts. Enfin, sont qualifiés de « verts » certains emplois plus éparpillés qui présentent une formation ou une facette en lien avec le développement durable. C'est le cas du bâtiment.

Comment concrètement allez-vous impulser les choses ?

Il faut du volontarisme. Le secteur automobile américain n'a pas vu venir l'évolution et n'a pas été aidé par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, il paye cet immobilisme. Nous voulons donc accompagner la mue des secteurs industriels sans attendre. Pour les inciter à bouger, nous avons signé avec les entreprises et les syndicats des Engagements de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) avec les secteurs de la chimie et du bâtiment, auxquels nous consacrons 70 millions d'euros. Nous allons faire de même avec l'énergie. Par ailleurs, Pôle emploi a comme projet de mettre à disposition un référent « emplois verts » au niveau de chaque bassin d'emploi, chargé d'accompagner les entreprises et de faire de la prospection des offres d'emplois verts.

Que prévoyez-vous en termes de formation ?

La formation est un enjeu majeur. Il faut monter en puissance, même si en cinq ans, on voit que les effectifs inscrits dans une formation initiale environnement ont augmenté de 22 % et ceux inscrits en formation continue de 40 %. Pour 2010, l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes prévoit 40.000 formations professionnalisantes aux métiers du développement durable. Il faudra aussi réfléchir avec les partenaires sociaux à la manière de consacrer une partie des fonds de la formation professionnelle à ces sujets. Je suis persuadé que la référence formation « emploi vert » deviendra un atout supplémentaire pour trouver un emploi ou progresser dans sa vie professionnelle.

L'objectif de créer 600.000 emplois de 2009 à 2020, évoqué dans une étude du Boston Consulting Group (BCG), est-il réaliste malgré la crise ?

D'abord, le rapport du BCG parle d'emplois « créés ou préservés ». Dans la crise, que s'est-il passé ? Les grands secteurs « verts » ont bien résisté. Les enjeux développement durable ont tiré la croissance dans le bâtiment, notamment via des créations d'entreprises, tandis que les embauches se poursuivent dans les transports. Nous pensons que l'objectif de 600.000 emplois créés ou maintenus d'ici à 2020 est atteignable ? À condition de ne pas attendre pour développer ces secteurs. C'est notre travail conjoint avec Jean-Louis Borloo et Valérie Létard.

Le Figaro 24 novembre 2009

Les entreprises françaises paient beaucoup d'impôts... mais facilement

La France est au 165e rang pour la pression fiscale, selon une étude pour la Banque mondiale. On s'en doutait, mais une étude du cabinet Price water house Coopers (PwC) pour la Banque mondiale le confirme : la France est un des pays qui taxe le plus ses entreprises. Dans un classement où la place de numéro un désigne le pays ayant la plus faible pression fiscale, l'Hexagone est 165e sur 183 !

Pour établir ce classement, PwC a mesuré ce que paye à l'État et aux organismes sociaux une PME de 60 salariés, ayant une activité de fabrication et de distribution. Résultat : en France, impôts, taxes et cotisations sociales patronales absorbent 65,8 % des bénéfices. En Allemagne, classée 112e, ce taux est de 44,9%... Cette contre-performance est due au poids des charges sociales. Comme l'a aussi montré la Cour des comptes, l'impôt sur les sociétés n'est pas si lourd : le taux est élevé mais de nombreuses exonérations en limitent l'assiette.

Globalement, la pression fiscale est plus élevée dans les pays développés. Avec une bonne raison : la qualité des services publics et des prestations sociales. Néanmoins, au sein de cet ensemble de pays, seule l'Italie enregistre une pression fiscale supérieure à la France.

Plus inquiétant, la situation de la France s'est détériorée de cinq places depuis 2008, car 20 États ont baissé leur IS cette année. « La France a fait des efforts, notamment sur le crédit impôt recherche. Mais ce dispositif, qui concerne peu les PME, n'est pas pris en compte dans l'étude », nuance Philippe Durand, avocat associé chez Landwell, le cabinet d'avocats de PwC. « À l'avenir, la réforme de la taxe professionnelle devrait avoir un effet positif », ajoute son collègue, Nicolas Jacquot.

Améliorer les relations entre fisc et entreprises

La pression fiscale n'est toutefois pas le seul critère de l'étude. À juste titre, car le pays numéro 1 sur ce point est le Timor-Oriental, peu réputé pour sa compétitivité ! Pour mesurer l'attractivité fiscale globale, l'étude ajoute le temps passé par les entreprises à déclarer et à payer leurs impôts, ainsi que le nombre de paiements à effectuer. Or sur ces deux points, la France est bien classée (40e dans le premier cas avec 132 heures par an pour la PME, 9e dans le second). Elle a même progressé, grâce aux télédéclarations via Internet et à la création d'une seule entité calculant et recouvrant les impôts (la Direction générale des finances publiques).

La prise en compte de ces deux critères permet à la France de remonter dans le classement de l'attractivité fiscale, passant de la 66e place en 2008 à la 59e en 2009. En revanche, si le système fiscal est efficace – la Commission européenne a d'ailleurs montré le peu de fraude à la TVA en France comparé aux autres pays –, les relations entre fisc et entreprises sont à améliorer. L'Hexagone est 59e sur ce plan « Le fisc français est encore dans une logique de contrôle. Mais aux Pays Bas, une entreprise, lorsqu'elle a un doute, peut interroger l'administration. Et la réponse de cette dernière l'engage », explique Arnaud Chastel, avocat associé chez Landwell. Heureusement pour la France, ce dernier critère qualitatif n'est pas pris en compte dans l'indicateur global d'attractivité fiscale.

Le Monde 25 novembre 2009

A Marseille, les syndicats s'affrontent durement pour être représentatifs

L'obligation d'obtenir 10 % aux élections dans les entreprises conduit à des alliances inédites. A Marseille, les militants syndicaux ont le tournis. La loi sur la représentativité de 2008 a bouleversé les règles et amplifié une compétition syndicale déjà rude sur le terrain, donnant lieu parfois à des scénarios inédits.

L'UNSA en congrès se cherche un avenir

Réunis en congrès à Pau, du mardi 24 au vendredi 27 novembre, les militants de l'Union nationale des syndicats autonomes, qui voit ses 300 000 militants (chiffres revendiqués) majoritairement implantés dans le secteur public, vont débattre de leur avenir. Pour Alain Olive, seul candidat à sa succession au poste de secrétaire général, après l'échec du rapprochement avec la CFE-CGC, il faut continuer d'œuvrer à la constitution d'un " pôle réformiste ".

Deux exemples : SUD s'est allié à la CFTC et a soutenu la CFDT pour prendre le comité d'entreprise de la Régie des transports marseillais (RTM) à l'axe CGT, FO, CFE-CGC. A la SNCF, FO a perdu la représentativité au niveau national mais l'a conservée sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, alors que la CFDT, représentative au niveau national, ne l'est plus au niveau régional. En Italie, on dit " grande casino ". A Marseille, on parle de " pétaudière ".

Avec la nouvelle loi, tout syndicat qui n'atteint pas 10 % aux élections professionnelles ne peut plus prétendre à la représentativité dans une entreprise, 8 % dans les branches et l'interprofessionnel à l'horizon 2013. Cela signifie qu'un syndicat ne peut plus négocier, signer des accords, qu'il n'a plus de délégué et qu'il perd des moyens matériels : heures de représentation, finances, local. Jusqu'alors, nul ne pouvait remettre en question la représentativité des " cinq ", CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC.

" La loi va redistribuer les cartes mais cela prendra du temps ", explique le secrétaire régional de la CFDT, Charles Pelletier. A la RTM, raconte Patrick Parra, le responsable départemental et ancien secrétaire du syndicat de la régie des transports urbains, " la CFDT a gagné le CE en s'alliant avec SUD, la CFTC et le Syndicat libre contre un axe CGT, FO, CFE-CGC et UNSA ". Au sortir des élections de juin, l'UNSA a perdu sa représentativité. " Je suis élu depuis trente ans et je continuerai ", fait valoir Roger Anunziata (UNSA), qui regrette que " les syndicats se contestent entre eux plutôt que s'opposer au patron ".

L'alliance de SUD avec l'organisation chrétienne, la CFTC, et le Syndicat libre, issu de la CSL connue pour ses proximités avec l'extrême droite, peut surprendre. Pour Christian Bosc, délégué SUD à la RTM, " avec cet accord, nous avons fait plus de 10 % des voix ". SUD bénéficie de la représentativité, et la CFTC et le SL ont des délégués syndicaux... sous étiquette SUD. Dur à suivre !

Directeur de la RTM, Pierre Reboud est inquiet. " Les syndicats ont peu de culture de négociation, dit-il, et la nouvelle loi pousse les organisations à la compétition : avec des mandats syndicaux de deux ans, on a une année pour travailler avec eux et une année de campagne et de surenchère. "

Faire le boulot

Tous les syndicats s'accordent sur une chose : cela va pousser les militants à faire le boulot. " Ceux qui faisaient du syndicalisme pour aller à la pêche dégageront, c'est bien ", assène le président de la CFTC 13, Alain Beveraggi, bien que son syndicat ait déjà perdu sa représentativité dans un certain nombre d'entreprises. Secrétaire départemental du puissant syndicat FO, Alain Comba n'est pas inquiet. " Dans certaines boîtes, c'est le couteau entre les dents : ceux qui font vraiment du travail se battront jusqu'au bout et ceux qui ne foutaient rien vont devoir se bouger ou disparaître ", explique-t-il. Jean-Marc Lafon, responsable CGT à la RTM, enfonce le clou : " Les élus qui perdent leur mandat et ne veulent pas retourner à la production ont oublié que leur seul lien à la boîte, c'est le contrat de travail. "

Pour autant, même à la CGT, qui a soutenu avec la CFDT la réforme, le débat est vif. Délégué chez Carrefour à Aix-en-Provence, Patrick Ait Aïssa ne décolère pas. " Je suis effondré de la position de la CGT : c'était déjà dur de s'implanter dans le commerce, là ça va être impossible ", explique-t-il. Son collègue CGT au Carrefour Port-de-Bouc, Franck Gaulin, pense, lui, que les effets sont " positifs " et que les " accords pourris avec des syndicats minoritaires ne seront plus possibles ".

La réforme est complexe à mettre en place. Le travail de compilation des résultats est énorme, explique la directrice départementale du travail, Isabelle Olive-Liger. " Les erreurs risquent d'être nombreuses : il faut tout vérifier pour éviter les contestations, dit-elle, et certaines entreprises changent d'activité et même disparaissent après avoir envoyé des résultats électoraux. "

La Tribune 25 novembre 2009

Nouveau délai sur le dialogue social dans les TPE

Divisé, le Medef s'est donné 15 jours supplémentaires pour décider s'il ouvre ou non des négociations.

Nouveau coup de théâtre, hier, dans le bras de fer qui oppose syndicats et patronat sur l'ouverture de négociations sur le dialogue social dans les très petites entreprises (TPE). Alors qu'une ultime séance du groupe de travail était programmée aujourd'hui, le Medef a demandé, à la dernière minute, un report d'une quinzaine de jours. Sans donner de nouvelle date, l'organisation patronale a imposé un délai supplémentaire avant de décider si elle était prête à ouvrir des négociations en bonne et due forme.

À l'origine du bras de fer, l'obligation, inscrite dans la position commune d'avril 2008, puis dans la loi d'août 2008, de prolonger la réforme de la représentativité en imaginant un dispositif permettant de mesurer l'audience syndicale dans les TPE et d'y améliorer la représentation des salariés. Or, le patronat est profondément divisé sur le sujet. L'UPA (artisanat) est favorable à l'ouverture de négociations quand la CGPME fait plus que traîner des pieds. Quant au Medef, il était, hier encore, incapable de présenter un front uni, la fédération du bâtiment notamment n'ayant guère envie de s'engager sur ce terrain. Pour sortir de ce piège, Laurence Parisot a, la semaine dernière, botté en touche et jugé que ces discussions n'étaient pas la « priorité des priorités » de son organisation.

Pressions

Mais ces derniers jours, les pressions se sont multipliées. Car, à l'exception de Force Ouvrière, tous les syndicats sont prêts à ouvrir des négociations. Et lundi, la CFDT avait menacé de quitter la salle si le Medef ne donnait pas son feu vert à des négociations aujourd'hui. Le gouvernement, qui redoute que le nouveau mode de calcul de la représentativité syndicale ne soit jugé illégal en 2013 faute de prendre en compte tous les salariés, fait lui aussi pression. Pour éviter d'acter un échec dès aujourd'hui, le Medef a préféré se donner du temps. Mais il y a urgence. Xavier Darcos a d'ores et déjà indiqué qu'il présenterait un texte de loi début 2010 faute d'avancées du côté des partenaires sociaux.

10

AFP 25 novembre 2009

Bâtiment : premières pertes d'emplois depuis 12 ans en France

Le secteur du bâtiment va perdre 50.000 emplois en 2009 suite à une baisse d'activité de 7,1% par rapport à 2008, contre 4% prévu jusqu'à présent, a annoncé mardi Didier Ridoret, président de la Fédération française du bâtiment (FFB). "En terme d'effectifs, l'estimation pour 2009 se situe autour d'une perte de 50.000 emplois, dont 25.000 en intérim. En 2010, c'est quelque 30.000 postes supplémentaires que le secteur devrait à nouveau perdre, dont 5.000 en intérim", a déclaré M. Ridoret lors d'une conférence de presse. C'est la première fois depuis 12 ans, en 1997, que le secteur du bâtiment va perdre des emplois (1,3 million en 2008, dont 100.000 intérimaires). Entre 2002 et 2007, 41% de la création totale d'emplois en France provenait du secteur du bâtiment, estime Mathilde Lemoine, directeur des études économiques de la banque HSBC France. Le chiffre d'affaires du bâtiment (130 milliards d'euros en 2008) va reculer de 7,1% (-1,6% seulement pour l'entretien-rénovation mais -12,5% pour le neuf) en 2009 par rapport à 2008, a indiqué M. Ridoret. Le 22 septembre dernier, le président de la FFB tablait encore sur "une baisse de seulement 4% de l'activité pour l'ensemble de l'année 2009". En juin, le ministère de l'Ecologie estimait que dans l'hypothèse la plus pessimiste le recul ne devait être que de 5,7%. Pour 2010 M. Ridoret, qui prédisait jusqu'à présent une stabilisation du chiffre d'affaires, estime maintenant qu'il y aura une nouvelle baisse, par rapport à 2009, de 3,1% (+0,5% pour l'entretien-rénovation et -7,2% pour le neuf). Le président de la FFB voit toutefois cinq facteurs positifs pour 2010 : la relance massive de la construction sociale, les mesures fiscales pour les investisseurs, le remboursement anticipé du fonds de compensation pour la TVA, la mobilisation des réserves des organismes financiers du BTP et la montée en régime des mesures adoptées par le Grenelle de l'Environnement. Les ventes en France de logements neufs par les promoteurs ont augmenté de 65,2% au troisième trimestre sur un an, mais les mises en chantier ont reculé de 18,1% et les permis de construire de 17,2% sur la période d'août à octobre, a annoncé mardi le ministère de l'Ecologie.

Les Echos 25 novembre 2009

Le droit individuel à la formation est un échec, selon la Cegos

A peine un salarié sur deux a bénéficié d'une formation au cours des trois dernières années, selon la dernière enquête de la Cegos. Le droit individuel à la formation n'a pas rempli son rôle. Issu de la réforme de la formation professionnelle de 2004, le droit individuel à la formation (DIF) « est un échec », si l'on en croit Jacques Coquerel, président du directoire de la Cegos. Le jugement abrupt et amer s'appuie sur la dernière enquête de l'observatoire sur les évolutions de la formation professionnelle que la Cegos a réalisée au cours des mois de septembre-octobre.

Si le dispositif est désormais mieux connu (au moins un salarié sur deux) et semble enfin prendre son essor (en 2009, deux fois plus de salariés ont l'intention de l'utiliser qu'en 2008), force est de constater qu'il n'a pas rempli son rôle initial : permettre l'accès du plus grand nombre à la formation. « Seulement 10 % des ouvriers et 23 % des cadres ont utilisé le DIF, ce qui montre qu'il n'a pas rempli son rôle et que les salariés qui bénéficient du DIF sont ceux qui sont, à l'origine, les mieux formés », explique Mathilde Bourdat, qui a piloté l'enquête. Qui est responsable ? Pour Jacques Coquerel, les responsabilités sont multiples. L'enquête montre clairement que les DRH et les salariés n'accordent pas la même place au droit individuel à la formation : les premiers y voient avant tout le moyen de dispenser des formations sur des compétences transversales (langue, bureautique, etc.) ; les seconds, des formations sur des compétences liées à leurs métiers actuels et futurs.

Les inégalités perdurent

Les instances représentatives du personnel ont également une part de responsabilité : « Toutes ont signé des accords, mais ne s'en sont plus préoccupées par la suite », explique le dirigeant de la Cegos, en constatant qu'il a très rarement vu la question du suivi du DIF spécifiée dans des comptes rendus de comités d'entreprise.

Mais, au-delà du droit individuel à la formation, le constat établi par la Cegos est sévère pour la formation au sens général. Là encore, « malgré les réformes, les inégalités perdurent », explique Mathilde Bourdat. Et la réforme de 2004 est loin de présenter un bilan positif. Cinq ans après sa mise en œuvre, plus d'un salarié sur deux (52 %) « affirme n'avoir bénéficié d'aucune formation au cours des trois dernières années », relève le baromètre de la Cegos. Et, de nouveau, tous les salariés ne sont pas égaux devant la formation, loin de là : les plus touchées sont les personnes qui travaillent dans une petite structure (67 % des salariés n'ont pas été formés depuis trois ans dans les PME) et les ouvriers (68 %).

La Tribune 26 novembre 2009

Grand emprunt ? : les réserves des syndicats

Les partenaires sociaux ont été à nouveau reçus hier à l'Élysée par Nicolas Sarkozy. Au vu des conclusions du rapport Juppé-Rocard, le chef de l'État ? qui doit annoncer ses arbitrages avant le 10 décembre ? souhaitait évoquer avec eux les priorités et les modalités de l'emprunt. À l'issue de la rencontre, la plupart des leaders ont marqué leur accord avec les propositions de la commission pour investir dans le développement durable, l'enseignement supérieur ou la recherche. Au Medef, on considère ainsi que « l'accent mis sur l'enseignement supérieur est légitime et justifié ». L'organisation patronale a toutefois attiré l'attention du chef de l'État sur le fait que les « financements devaient passer par les fondations déjà existantes, plutôt que par l'agence gouvernementale », créée à cet effet comme le propose le rapport. Une création qui intervient au moment où le gouvernement entend supprimer commissions et agences diverses ? Le Medef souligne également quelques carences dans le rapport, notamment sur les questions de santé. De son côté, Jean-Claude Mailly (FO), qui pointe l'évolution sémantique du « grand emprunt » en « grand plan d'investissement », regrette le peu de cas fait à l'industrie et « l'absence de priorités sociales », alors que « le grand emprunt est un outil de cohésion sociale ». Il se prononce également contre la création de nouvelles agences gouvernementales qui « seraient de nouveaux bidules ». De son côté, la CFDT demande au gouvernement de « suivre les recommandations du rapport » pour aller « vers un nouveau modèle de développement, qui associe la performance économique au progrès social ».

« associés au suivi »

Dans un bel ensemble, les dirigeants syndicaux et patronaux ont par ailleurs exprimé leur préférence pour des investisseurs institutionnels plutôt que du public, considérant que cette formule serait moins coûteuse. FO ajoutant qu'il fallait « zéro profit pour les banques ».

Enfin, répondant notamment à une demande formulée par l'UPA (artisanat), le chef de l'État a confirmé que les partenaires sociaux seraient « associés au suivi des investissements d'avenir ».

La Croix 26 novembre 2009

Le sixième homme du paysage syndical

Alain Olive secrétaire général de l'UNSA

Alain Olive devrait être reconduit aujourd'hui pour un cinquième mandat au poste de secrétaire général de l'Unsa. À la tribune, un syndicaliste de la Guadeloupe « avoue que c'est un homme (qu'il) aime beaucoup ». Dans les travées, on parle d'un « bilan sans reproche ». Près du coin Internet, on lui sait gré « d'avoir fait connaître l'Unsa ». Au Parc des expositions de Pau, qui accueille jusqu'à aujourd'hui le congrès de l'Unsa, on a beau chercher : personne ne trouve à redire au fait qu'Alain Olive rempile pour un cinquième mandat de secrétaire général. Il faut dire que ce Catalan de 59 ans, européen convaincu, adversaire résolu du repli identitaire, incarne l'histoire de l'Unsa. Quand, en 1992, la Fédération de l'éducation nationale explose, les plus radicaux allant créer la FSU, ce professeur d'économie, permanent juridique à la FEN depuis 1988, choisit le camp réformiste. Quand, en 1993, la FEN et quatre autres syndicats de la fonction publique créent l'Union nationale des syndicats autonomes, dont il prend la tête en 1994, il milite pour développer Mima aussi dans le privé. Quand, à chaque nouvelle implantation dans une entreprise, l'Unsa est attaquée devant les tribunaux, il ne baisse pas la garde, faisant de la réforme de la représentativité syndicale son combat. Il durera plus de vingt ans. « Souvent, la tâche me semblait trop grande, mais lui a toujours eu un immense recul. Le premier conseil qu'il m'ait donné, c'est : "Relis Saint-Simon", c'est vous dire le bonhomme », rigole Françoise Def, son assistante depuis 1994. Si Saint-Simon a pu aider, la réforme qui, depuis janvier, conditionne cette représentativité à un score supérieur à 10 % dans les entreprises a facilité la tâche de l'Unsa, désormais à égalité avec les autres organisations dans la course à la survie. « Certains syndicats découvrent qu'ils sont mortels, je leur dis "bienvenue au club !" » s'amuse aujourd'hui Alain Olive, devenu en quelques mois le sixième homme du paysage syndical, jusque-là monopolisé par les dirigeants de la CGT, de la CFDT, de FO, de la CFTC et de la CFE-CGC. Car pour l'Unsa, qui a créé près de 500 sections d'entreprise cette année et s'est fait une place dans l'intersyndicale, la pente est ascendante, même si 65 % de ses adhérents restent dans le secteur public. Cette nouvelle donne fournit à Alain Olive l'occasion de faire avancer sa grande ambition ; le rapprochement avec d'autres syndicats réformistes (lire notre édition de lundi). Pourtant, son projet de fusion avec la CFE-CGC, combattu dans la centrale des cadres, a capoté. Au grand soulagement de certains militants Unsa, par exemple dans la banque, où l'on ne s'entend guère avec les militants CGC. Si le sujet a encore fait débat à Pau, Alain Olive, lui, répète que « si on veut être utile pour les salariés, il va falloir peser plus et donc unir nos forces ». Fusion ? Rapprochement ? Positions communes ? Avec la CGC ? la CFTC ? la CFDT ? La recherche d'un plan B sera la grande affaire du prochain mandat d'Alain Olive. Et celle de son dauphin, Luc Bérille (Unsa éducation), qui lui succédera à mi-mandat, en 2010 ou 2011. Alain Olive, lui, prendra sa retraite. S'il continuera de s'intéresser au social « mais de façon plus théorique », cet ancien rugbyman, père d'une fille, espère bien « faire tout ce qu'il n'a pas eu le temps de faire jusque-là ». *Passionné d'arts et de voyages, celui qui, jeune homme, a sillonné l'Amérique latine sac au dos a désormais des envies d'Afrique.*

Le monde 26 novembre 2009

Le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté de 2 % en octobre

La hausse du chômage s'est accentuée en France en octobre, selon les données publiées jeudi 26 novembre par le ministère de l'économie et le Pôle Emploi.

Le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant pas du tout travaillé en octobre (catégorie A) a augmenté de 52 400 personnes ou 2,0 % par rapport à septembre en métropole, soit la plus forte hausse depuis avril (+ 2,4 %). Sur un an, l'augmentation est de 25,0 % et le nombre de chômeurs n'exerçant aucune activité s'établit à 2 627 300 personnes.

"ON EST ENCORE DANS LA CRISE"

En ajoutant les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (catégories B et C), la progression ressort à 1,1 % en octobre (+ 43 000 personnes) en variation mensuelle et à 20,3 % d'une année sur l'autre. Fin octobre, en France métropolitaine, 3 788 200 personnes inscrites au Pôle emploi étaient tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi (4 019 700 avec les DOM).

"Malheureusement, ce sont de mauvais chiffres qui nous confortent dans l'idée que la reprise est fragile", a affirmé M^{me} Lagarde lors d'une conférence de presse. "Nous sommes sortis de la récession, mais l'économie est toujours en crise puisqu'elle continue à détruire des emplois", a-t-elle ajouté.

"C'EST PLUS DUR POUR LA FRANCE"

"On est encore dans la crise et il ne faut pas se laisser abuser par le yo-yo des marchés financiers", a estimé jeudi le secrétaire d'Etat à l'emploi, Laurent Wauquiez. "La crise est d'abord humaine et sociale, et les chiffres du mois d'octobre confirment qu'on n'en est pas sorti du point de vue de l'emploi", a estimé M. Wauquiez.

Interrogé sur la comparaison avec l'Allemagne, où le chômage a une nouvelle fois reculé en octobre même si cela n'annonce pas un retournement de tendance, M. Wauquiez a souligné *"une différence majeure avec l'Allemagne, qui a une baisse de sa population tandis que nous, on a une hausse de la population active qui fait que tant qu'on n'a pas 1,5 % de croissance, le chômage ne baisse pas". "Donc c'est plus dur pour la France que pour l'Allemagne, même si la croissance de la population active est un de nos atouts compétitifs", a-t-il dit.*

LES JEUNES DAVANTAGE TOUCHÉS

La hausse est particulièrement forte chez les jeunes de moins de 25 ans, le nombre de chômeurs ayant augmenté dans cette catégorie d'âge de 2,5 % en catégorie A (+ 28,1 % sur un an) et de 1,2 % pour les catégories A, B et C (+ 26,4 % sur un an). Le nombre de chômeurs de longue durée – inscrits au Pôle emploi depuis un an ou plus – a quant à lui augmenté de 2,5 % en octobre pour les catégories A, B, C (+ 22,8 % sur un an).

Mercredi soir, Laurent Wauquiez avait préparé le terrain en déclarant sur France-Inter que la France devait se préparer à de nouveaux *"mois difficiles"*. Le secrétaire d'Etat avait réclamé la mise en place de *"mesures plus offensives"* pour *"accélérer la création d'emplois"*. *"Il faut qu'on intensifie la montée en puissance des 'emplois verts', avait-il plaidé, continuer à faire en sorte que dans les petites entreprises, qui redémarreront les premières, on puisse aussi accélérer les embauches."*

En septembre, le nombre d'inscrits au chômage n'ayant pas du tout travaillé (catégorie A) avait augmenté de 21 600 (+ 0,8 % sur un mois, + 25,1 % sur un an) et de 44 900 (+ 1,2 % sur un mois, + 20,8 % sur un an) en incluant les demandeurs d'emploi avec une activité réduite (catégories A, B, C).

Remontée des prix dans l'immobilier : vraie ou fausse reprise ?

La crise immobilière, survenue à l'automne 2008 et qui avait entraîné un effondrement des ventes de plus de 30 % et une chute des prix de 8 % à 10 %, est-elle déjà effacée ? Pas sûr. Les agents immobiliers et les notaires restent prudents. Unanimes, ils préfèrent parler d'un *"frémissement"* pour le troisième trimestre 2009.

"Nous observons, depuis août, un léger sursaut du nombre de transactions et des prix", confirme Pierre Bazaille, chargé de la conjoncture immobilière pour les Notaires de France. "Alors qu'au plus fort de la crise, début 2009, nous ne nous attendions pas à réaliser plus de 500 000 ventes, nous devrions achever l'année avec 530 000, peut-être même 550 000 transactions. C'est mieux que prévu, mais cela reste toutefois très en retrait des records de 2006 ou 2007, avec plus de 800 000 ventes", ajoute-t-il. Mais pour Laurent Vimont, président du réseau d'agences Century 21 : "On ne retrouvera pas avant longtemps ces niveaux de ventes anormalement élevés dans ces années de surchauffe."

Dans leurs chiffres publiés jeudi 26 novembre, les notaires franciliens notent aussi "une indiscutable rupture" puisqu'ils ont conclu deux fois plus de ventes qu'au premier trimestre.

A Paris, les prix ont, entre le troisième et le deuxième trimestre, remonté de 1,4 %, ramenant ainsi le recul annuel à 7,2 %, alors que les experts tablaient sur une baisse, pour 2009, de 10 %. Les studios et deux-pièces sont plébiscités par les parents pour leurs enfants étudiants, et par les investisseurs échaudés par leur expérience en Bourse. "Un beau studio de 35 m², dans le 19^e arrondissement de Paris, a trouvé preneur en quelques jours, à 155 000 euros", témoigne Benoît Martin, de l'agence locale Laforêt. En banlieue parisienne, Boulogne-Billancourt voit, entre juin et octobre, ses valeurs se redresser de 3,4 %, Courbevoie de 4,5 %, Rueil-Malmaison de 8 %, Créteil de 4 % et Montreuil de 12,7 %, sans, cependant, retrouver les sommets de 2008.

La tendance à la baisse des prix, entamée fin 2008, s'essouffle voire s'inverse dans toute la France. Les 800 agences du réseau Laforêt, par exemple, constatent une hausse des prix de 3 %, entre juin et novembre 2009. "Nos délais de vente raccourcissent, passant de trois à deux mois, et les vendeurs sont plus réalistes sur leurs prétentions", détaille M. Vimont. Quant aux acheteurs qui avaient différé leur projet, ils ne peuvent attendre indéfiniment.

Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Lyon connaissent, elles, une reprise sélective qui disqualifie les appartements des années 1960 et 1970, trop énergivores. Quelques villes et régions restent à l'écart du mouvement de hausse, telle Rouen, désertée, comme la Normandie, par les Britanniques et où les transactions au-delà de 250 000 euros sont bloquées. "A Marseille, un appartement, qui se vendait 250 000 euros en 2007, trouve aujourd'hui péniblement preneur à 225 000 euros, et 80 % de la clientèle n'envisage pas de dépasser 180 000 euros", constate Christian Massari de l'agence Laforêt. "Les deux seules maisons de Boulogne-sur-Mer de plus de 250 000 euros ont été achetées par des joueurs de football dont les revenus ont triplé grâce à la montée de leur club en ligue 1 !", raconte Marc El-Horich, de l'agence Era Côte d'Opale. Grenoble souffre de difficultés industrielles, pesant sur l'emploi et la demande de logements. Les prix continuent aussi de fléchir de 10 % dans les Alpes-Maritimes, délaissées par ses clients italiens, russes et scandinaves.

En plus des primo-accédants et des investisseurs, qui animent de nouveau le marché, les professionnels enregistrent un timide retour de propriétaires ayant besoin de vendre un premier bien pour en acheter un second, qui représentaient, aux beaux jours, jusqu'à 60 % des acheteurs. Ceux-ci sont dotés de plus gros budgets et négocient âprement. Ainsi, une belle propriété des Monts d'Or, à l'ouest de Lyon, a trouvé preneur à 800 000 euros, après un rabais de 15 %. Un appartement parisien, avec vue sur les Buttes-Chaumont, mis en vente 695 000 euros, est, après un an, parti à 565 000 euros.

Autre signe de reprise : l'encours des crédits à l'habitat a, entre septembre 2008 et septembre 2009, progressé de 4 %. La crise financière paraissant jugulée, les banques se livrent une concurrence féroce et auraient même, depuis l'été, recommencé à prêter à perte. "Les acquéreurs profitent des conditions favorables de crédit et nous voyons réapparaître des prêts-relais et des crédits sur quarante ans", remarque M. Vimont.

Les professionnels ne se laissent toutefois pas griser par cette éclaircie. Ils redoutent même que la hausse des prix ne décourage à nouveau les candidats, un peu déboussolés.

A peine amorcé, le reflux des prix est-il déjà étouffé ? En 2008, l'indice des prix des logements anciens a encore progressé de 1,3 %. Ainsi, le recul se limiterait en 2009 à moins de 10 % selon les notaires, voire de 5 % pour le réseau Laforêt. *"Le marché se cherche, dans un mouvement d'essuie-glace entre pessimisme et optimisme, hausse et baisse des prix, et l'année 2010 devrait être sans grand relief"*, pronostiquent Bernard de Crémiers et Patrick Michel Khider, cofondateurs de Laforêt.

Mathilde Lemoine, économiste à HSBC, prédit, sous l'effet de la montée du chômage, une rechute accompagnée d'une nouvelle baisse des prix de 2 % en 2010.

Néanmoins, cette embellie a permis aux 20 000 agents immobiliers de limiter la casse avec une perte d'effectifs contenue à 10 %. Sur 800 points de vente, le réseau Laforêt a dû en fermer une soixantaine entre 2008 et 2009, 180 pour Nexity, avec ses marques Century 21 et Guy Hocquet. *"Nos honoraires sont trop élevés, reconnaissent les fondateurs de Laforêt. Cela est dû à notre mode de rémunération, où nous ne sommes payés que pour les transactions signées, si bien que l'acheteur paie pour tous les autres clients qui n'ont pas conclu leur projet."* Ces professionnels souhaiteraient pouvoir facturer leurs services, expertises et diagnostiques, comme dans l'immobilier d'entreprise.

France BTP 25 novembre 2009

FNTTP : les marchés se redressent

Dans son enquête mensuelle du mois de septembre, la FNTTP (Fédération nationale des travaux publics) note que *"pour le deuxième mois consécutif, les marchés conclus amorcent un redressement"*. Par rapport au même mois de l'année précédente, les entrées de commandes sont respectivement en hausse de 20 et 16 % en août et septembre.

Néanmoins, l'activité des TP est en retrait de 1,7 % à 12 mois d'écart, avec en cumul sur les 9 premiers mois, une diminution de 8 % des travaux réalisés et une baisse de près de 6 % des marchés conclus.

En septembre, le nombre d'heures effectuées par des intérimaires est quasiment stable (- 0,6 %) comparé à un an d'intervalle. Les heures travaillées par les ouvriers permanents sont en baisse de 1,9 %. Le nombre d'ouvriers permanents continue de s'éroder : 179 100 en septembre contre 181 400 il y a un an.

Conjoncture : la FFB prévoit un repli d'activité de 7,1 % en 2009

Contrairement à ce qu'elle a pu annoncer au cours de l'année, la FFB (Fédération française du Bâtiment) vient de revoir ses chiffres et table désormais sur un repli de l'activité du bâtiment de 7,1 % en 2009, et non de 4 % comme elle l'espérait.

Le recul n'est que de 1,6 % pour le total de l'entretien et se situe à 12,5 % pour le neuf. *"En 2010, l'activité devrait reculer de 3,1 %, l'entretien devrait être en hausse de 0,5 % tandis que le neuf baissera encore de 7,2 %"*, a indiqué Didier Ridoret, le président de la FFB.

Pour l'année prochaine, 5 "facteurs positifs" devraient soutenir l'activité du bâtiment, selon la fédération : la relance massive de la construction sociale ; la construction de logements par les promoteurs ; le dispositif de remboursement anticipé du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FC.TVA), l'une des mesures-phares du plan de relance ; la mobilisation des réserves des organismes financiers liés au bâtiment, et enfin, la montée en régime du Grenelle de l'environnement, "*un immense chantier dont les retombées sont potentiellement énormes*", affirme Didier Ridoret. Concernant la réforme de la taxe professionnelle, le président de la FFB estime qu'il s'agit là d'une "*bonne mesure pour la majorité de nos entreprises*." Et de conclure : "*Reste toutefois que 6,4 % d'entre elles y perdraient et c'est une vraie préoccupation pour nous...*"

Les échos 27 novembre 2009

L'UIMM soigne son image

Sous un slogan un brin conceptuel -« On se réalise en réalisant » -, l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) a présenté hier la campagne de communication qu'elle lance à partir de dimanche sur les chaînes de télévision et sur Internet. Une campagne d'image -sans logo de l'UIMM -sur les « entreprises technologiques et industrielles » et qui entend capitaliser sur le grand emprunt et les Etats généraux de l'industrie. Après la publication de ses comptes, l'organisation patronale poursuit ainsi les chantiers de sa rénovation, alors que les perquisitions se poursuivent pour tenter de tracer la destination des 16,5 millions d'euros retirés des caisses de l'organisation en liquide (« Les Echos » du 19 novembre). Le budget de cette campagne - 6 millions d'euros jusqu'à l'été prochain, renouvelable deux ans -est pris sur les revenus générés par les réserves financières de l'organisation, qui atteignent 500 millions d'euros. Dans le cadre de « la nouvelle UIMM », les deux fonds de dotation prévus commencent aussi à financer des opérations : l'un sur l'emploi et l'insertion, l'autre pour l'innovation dans l'industrie. Un fonds de développement des PME, doté de 50 millions d'euros, commence aussi à financer des prêts participatifs.

Baisse d'effectif

L'UIMM devrait en outre respecter son objectif de réduire les dépenses de fonctionnement, au niveau national, de 15 % cette année, notamment via des baisses d'effectifs (20 personnes au siège, soit 130). Et la tendance sera « *encore baissière en 2010* », prévient Frédéric Saint-Geours. De quoi agacer la CGPME et le Medef, avec qui l'UIMM négocie des baisses de cotisations pour tenir compte du recul du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée de ses 45.000 adhérents. Alors que le mandat de Laurence Parisot vient à échéance l'été prochain, les observateurs patronaux attendent le moment où l'UIMM décidera de repasser à l'offensive. « *Le problème n'est pas de trouver un homme ou une femme* » pour présider la première organisation patronale, assure Frédéric Saint-Geours. Toutefois, à l'occasion de la convention annuelle de l'UIMM en mars, « *nous ferons une analyse de fond sur ce que doit être l'organisme interprofessionnel qui nous représente et dont nous sommes l'un des premiers adhérents*, prévient-il. *Quand nous aurons bâti cette analyse, nous verrons* ».

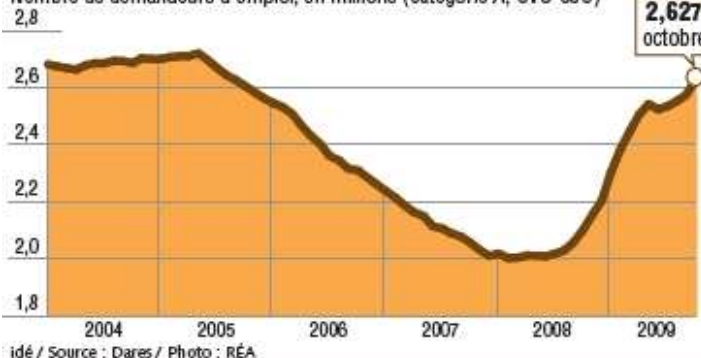
Le chômage connaît un nouvel accès de fièvre en octobre

Le nombre de chômeurs de catégorie A a augmenté de 52.400 par rapport à septembre (+2 % sur un mois), selon les chiffres publiés hier par Pôle emploi. Ce chiffre met fin à trois mois consécutifs de hausse relativement contenue.



Demandeurs d'emploi en France

Nombre de demandeurs d'emploi, en millions (catégorie A, CVS-CJO)



La ministre de l'Economie, Christine Lagarde, l'a reconnu d'emblée : les chiffres du chômage en octobre sont « *mauvais* ». Le nombre de demandeurs d'emploi est effectivement reparti en forte hausse le mois dernier. Selon les statistiques publiées hier par Pôle emploi, le nombre de chômeurs de catégorie A (cherchant activement un poste et n'ayant pas travaillé dans le mois) a bondi de 52.400 par rapport à septembre (+2 %), pour atteindre 2.627.300. Cette très nette poussée du chômage met donc fin à trois mois consécutifs de hausse relativement contenue : après la baisse surprise du mois de juin, le nombre de demandeurs d'emploi avait progressé de 10.700 en juillet, de 18.100 en août et de 21.600 en septembre. Maigre consolation, la poussée d'octobre reste tout de même en deçà de l'envolée des trois premiers mois de l'année.

L'augmentation des inscriptions au chômage a concerné toutes les catégories d'âge, notamment les jeunes (+2,5 % sur un mois) et les seniors (+2,6 %).

Le nombre des chômeurs non dispensés de recherche d'emploi et ayant éventuellement travaillé au cours du mois concerné (catégories A, B et C) a, lui, progressé de 1,1 % pour atteindre 3.788.200 en métropole. Sur un an, il augmente de 20,3 %. A noter également que le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis plus d'un an) a progressé de 2,5 % par rapport à septembre.

La croissance insuffisante

Le mois dernier, la « machine » des contrats aidés n'a pas réitéré son niveau exceptionnel d'activité de septembre. Selon la Dares, les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) signés ont diminué de moitié par rapport à septembre et les contrats d'avenir ont plongé de 41 %. Par ailleurs, l'intérim s'est stabilisé après avoir augmenté de 2,2 % en septembre : selon les données du syndicat des professionnels de l'intérim (le Prisme), le nombre d'emplois intérimaires en équivalent temps-plein était de 458.358 en octobre, contre 455.555 le mois précédent.

« *La tendance à la dégradation de l'emploi devrait se poursuivre quelques trimestres car une reprise graduelle de l'activité ne se traduirait pas par un repli immédiat du chômage* », ont prévenu Christine Lagarde et Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat chargé de l'emploi, dans un communiqué. Lors d'une réunion organisée par l'UMP mercredi soir, Christine Lagarde, a dit « *espérer* » des créations nettes d'emplois « *dans la deuxième partie de l'année 2010* ». Malgré cette amélioration progressive, Bercy s'attend tout de même à 190.000 destructions d'emplois marchands (90.000 sur l'ensemble des secteurs) en 2010, indique le projet de loi de Finances.

L'OCDE a estimé la semaine dernière que la « *hausse du taux de chômage pourrait bien ne pas s'achever avant le début de 2011 où il pourrait dépasser 10 % en métropole* ». L'Organisation anticipe une croissance du PIB de 1,4 % en 2010 et 1,7 % en 2011 qui sera insuffisante « *pour stabiliser l'emploi* ». Officiellement, la prévision de croissance du gouvernement est plus prudente, tablant sur une progression de 0,75 % l'an prochain. Selon le Premier ministre, elle pourrait plutôt se situer entre 1 % et 1,5 % sur 2010. Mais, « *tant que nous n'avons pas retrouvé une croissance supérieure à 2 %, entre 2 et 2,5 %, il est très difficile de reconstruire de l'emploi* », a prévenu François Fillon début novembre.

La Tribune 27 novembre 2009

Le Sénat veut associer les syndicats à la production des lois

L'Assemblée nationale préconise, elle, un avis du Conseil économique, social et environnemental.

Comment remettre les partenaires sociaux dans la boucle lorsque des propositions de loi d'initiative parlementaire (PPL) dans le champ travail-emploi contournent la loi de janvier 2007 ? Ou comment éviter qu'un gouvernement téléguide des PPL, ce qui lui permet de contourner l'obligation de consultation des partenaires sociaux comme ce fut récemment le cas pour le travail le dimanche ?

Saisi de la question par François Fillon, Gérard Larcher, le président du Sénat, a rendu sa copie. Dans le projet de protocole que s'est procuré « La Tribune », il prévoit « *la concertation avec les partenaires sociaux préalablement à l'examen, par le Sénat, des PPL* » relatives aux questions travail-emploi. Syndicats et patronat auraient quinze jours pour décider s'ils entendent négocier. En l'absence de réponse, la PPL sera inscrite à l'ordre du jour.

Négociation

Les partenaires sociaux pourraient aussi donner leur avis ou engager une négociation. S'ils aboutissent à un accord, l'auteur de la PPL en sera informé. À défaut d'accord, chaque organisation fera connaître son point de vue. Également saisi du sujet, le président de l'Assemblée, Bernard Accoyer, réfléchirait à plusieurs pistes dont l'une pourrait être la saisine pour avis du Conseil économique, social et environnemental, comme cela avait été le cas lors de l'amendement sur les indemnités des accidents du travail.

À Matignon, on ne commente pas le sujet. En tout cas un traitement différent, selon que la proposition de loi émane du Sénat ou de l'Assemblée, serait difficilement compréhensible.